

- **Je suis un participant en situation de handicap, comment cela se passe-t-il ?**

Si vous vous inscrivez par le biais de nos bulletins d'inscription, pensez-bien à répondre à la question sur ce sujet. Par la suite et en toute discrétion, notre référente handicap vous contactera pour adapter au mieux la formation à votre situation. Si vous vous inscrivez par téléphone ou par mail, n'hésitez pas à nous en parler directement.

Mercure local se positionne comme un acteur actif de l'inclusion des personnes handicapées au sein de la société, il s'engage donc à répondre au mieux à l'accueil de chaque participant en situation de handicap en prenant en compte sa situation personnelle.

- **Quels sont les accès en transports adaptés aux personnes à mobilité réduite ?**

Lignes et stations accessibles aux personnes à mobilité réduite :

Métro 14 - Station Pyramides

Bus 20 21 27 39 68 95

- **Les salles de formations sont-elles adaptées pour des personnes en situation de handicap ?**

Oui, nous disposons de salles prévues pour accueillir les personnes en situation de handicap.